

□ Charte du droit à la déconnexion

1. Objet de la charte

La présente charte a pour objet de garantir le respect du droit à la déconnexion des salariés de [Nom de l'entreprise], conformément à la législation en vigueur, et de promouvoir un usage raisonnable des outils numériques professionnels.

2. Contexte juridique

Depuis la loi Travail du 8 août 2016, les entreprises doivent définir les modalités d'exercice du droit à la déconnexion pour leurs salariés. Ce droit permet à chacun de ne pas être tenu de se connecter aux outils numériques professionnels (mails, messageries, appels, etc.) en dehors des horaires de travail.

3. Périmètre d'application

La présente charte s'applique à l'ensemble des salariés de [Nom de l'entreprise], quel que soit leur statut (CDI, CDD, alternance, télétravail, etc.), ainsi qu'aux managers et dirigeants.

4. Horaires de déconnexion

Les salariés ne sont pas tenus de répondre aux sollicitations professionnelles en dehors des horaires habituels de travail, pendant les week-ends, jours fériés et congés. Les urgences doivent rester exceptionnelles.

5. Bonnes pratiques numériques

L'entreprise recommande de planifier les envois de mails, respecter les plages de disponibilité, désactiver les notifications hors travail, et éviter d'imposer des réponses immédiates sauf urgence.

6. Mesures techniques et organisationnelles

Des outils techniques peuvent limiter les alertes hors temps de travail. Des formations à l'usage raisonné des outils numériques seront proposées.

7. Cas particuliers

Certaines fonctions nécessitant une disponibilité particulière peuvent faire l'objet de régimes dérogatoires précisés par avenant au contrat de travail.

8. Suivi et évaluation

Le suivi de cette charte sera assuré par le CSE et intégré au bilan annuel sur la qualité de vie au travail. Des ajustements pourront être effectués selon les retours des collaborateurs.

9. Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur à compter du [date]. Elle est communiquée à tous les salariés, annexée au règlement intérieur et disponible sur l'intranet.

Fait à [ville], le [date]

Le représentant légal : _____

Pour plus d'informations, consultez www.dsbnnet.fr